

## ÉDITO

Le comité syndical vient d'adopter un budget supplémentaire extrêmement volontariste pour accompagner toujours plus efficacement ses adhérents. En matière d'éclairage public tout d'abord : après l'enveloppe de 3,6 M€ HT adopté en budget primitif pour la rénovation de l'éclairage public, c'est un million supplémentaire qui a été voté afin de satisfaire toutes les demandes en attente. S'agissant de la modernisation du réseau d'éclairage public ensuite, c'est près de 0,6 M€ que nous injectons en plus des 11,4 M€ initialement prévus pour les travaux de renforcement et de sécurisation du réseau électrique. Côté travaux de rénovation thermique du bâti communal et intercommunal, nous sommes pour la première fois depuis la création du fonds FIPEE21 sur une trajectoire qui nous emmènera à plus de 100 % de consommation de l'enveloppe annuelle de 1 M€. Sans compter tous les efforts de diversification pour favoriser la transition énergétique sur nos territoires : lancement des bornes rapides de recharge pour véhicules électriques et des stations GNV, dorsale biogazière des Mauges, accompagnement PCAET des intercommunalités, déploiement des conseillers en énergie, ...

À mi-mandat, nous sommes définitivement parvenus à notre vitesse de croisière tout en maîtrisant nos coûts. Il nous faut maintenant convaincre ceux de nos membres qui douteraient encore de la valeur ajoutée de l'action du Siéml en leur rappelant les fondamentaux du financement du syndicat. Ne fragilisons pas ce formidable outil de solidarité départementale qu'est le Siéml, au service de l'aménagement du territoire et du développement économique soutenable.

**Jean-Luc Davy**  
président du Siéml

## VERS UN PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ GÉO-RÉFÉRENCÉ MUTUALISÉ DE LA VOIRIE

Pour répondre aux exigences de la réforme dite « anti-endommagement » ou DT/DICT, les exploitants de réseaux devront communiquer la position de leurs réseaux sensibles avec une incertitude de localisation de 50 cm. Aujourd'hui, il n'existe pas de fond de plan permettant de visualiser ces réseaux à ce niveau de précision. D'où la nécessité de constituer un Plan de corps de rue simplifié (PCRS). À l'initiative d'Angers Loire Métropole, le Siéml s'est positionné pour coordonner le déploiement du PCRS à l'échelle départementale.

### Un fond de plan unique

La mutualisation de cet outil a suscité un vif intérêt de la part des partenaires mobilisés par le Siéml. En effet, disposer d'un fond de plan précis et partagé par tous les acteurs présente de multiples avantages financiers, techniques et opérationnels : un partage des coûts de réalisation et de mise à jour ; la possibilité pour les gestionnaires de réseaux sensibles et non-sensibles de géo-référencer leurs affleurements à moindre coût et de repositionner ainsi leurs réseaux ; la possibilité pour les entreprises locales de travaux d'avoir un fond de plan de grande précision, unique, qui facilitera leur travail et sécurisera les chantiers !

### Un outil en co-construction

Le groupe de pilotage et le comité technique se sont réunis à plusieurs reprises pour décider des techniques à employer et des répartitions financières nécessaires pour supporter le coût de réalisation et de mise à jour ultérieure. Le choix s'est ainsi porté sur un PCRS d'une classe de précision de 10 cm, conforme à la norme CNIG\* et à jour de la voirie. Les partenaires ont également opté pour un PCRS vecteur en zone agglomérée des communes urbaines et rurales et pour un PCRS image (photos aériennes) couvrant l'ensemble du territoire.

À ce jour, le partenariat serait composé, dans un premier temps, du Siéml, des villes exerçant la compétence éclairage public, des EPCI de Maine-et-Loire, ainsi que d'Enedis. Le Siéml poursuit sa recherche d'autres partenaires financeurs et de fonds européens (fonds FEDER).

**2018-2021**  
réalisation du PCRS

**10** cm : classe  
de précision du PCRS

**5 700** km de linéaire  
de voirie estimés en zone  
agglomérée (PCRS vecteur)

**7 200** km<sup>2</sup> estimés  
de superficie (PCRS image)

**6,2** M€, coût estimatif  
pour la réalisation du PCRS  
(vecteur et image)

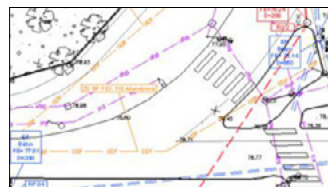


Fig. 1 : exemple de superposition des réseaux sur le PCRS vecteur



Fig. 2 : exemple de PCRS image

\* Conseil national de l'information géographique

<b>MAR. 4 JUIL.</b>	Réunion du Bureau > Siéml
<b>MAR. 4 JUIL.</b>	Réunion des présidents du Pôle énergie > Siéml
<b>MAR. 5 SEPT.</b>	Réunion du Bureau > Siéml
<b>MER. 6 SEPT.</b>	Inauguration IRVE > Saint-Léger-sous-Cholet
<b>VEN. 22 SEPT.</b>	Forum départemental de l'énergie > Terra Botanica
<b>SAM. 23 SEPT.</b>	Salon du véhicule électrique > Siéml

## BORNE DE RECHARGE POUR VÉLOS ÉLECTRIQUES UNE PREMIÈRE SUR LE CIRCUIT LA LOIRE À VÉLO



Christian Maillet, maire délégué de Montjean-sur-Loire et Jean-Luc Davy, président du Siéml ont inauguré, mercredi 21 juin, la borne de recharge multiservices pour vélos à assistance électrique (VAE), en présence de Philippe Bolo, député de Maine-et-Loire et

Gilles Piton, conseiller départemental. Outre les batteries de VAE, la borne permet de recharger des petits appareils électroniques et dispose d'un point « méca vélo » à proximité. Cette installation, en accès libre et gratuit, est le prémice d'un réseau qui s'étendra le long des circuits La Loire à Vélo et La Vélo Francette.

## BORNES IRVE VERS UNE TARIFICATION RÉGIONALE UNIQUE

Bonne nouvelle pour les usagers des bornes ligériennes de recharge pour véhicules électriques : les quatre syndicats d'énergie engagés dans leur déploiement proposeront, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, une tarification commune pour les bornes dites accélérées (22 kVA) et les bornes rapides (50 kVA). Cette tarification régionale proche de la moyenne pratiquée par les autres syndicats en France prévoit notamment la suppression du coût fixe à la connexion de 50 centimes et un coût à l'heure de 3,70 euros. Les tarifs détaillés seront disponibles sur [www.sieml.fr](http://www.sieml.fr).

## TROIS PRÉSIDENTS POUR UNE BORNE



C'est assez rare pour le souligner. L'inauguration d'une borne IRVE à Juigné-sur-Loire, le 14 juin dernier, a permis de réunir les deux présidents honoraires, Dominique Tertrais et Robert Gautier, et le président Jean-Luc Davy.

## FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE LE GAZ DANS TOUS SES ÉTATS



Après la première édition en 2016 consacrée à la fée électricité, le Siéml invite ses adhérents et partenaires à questionner la place du gaz dans la transition énergétique.

**La matinée** sera dédiée à l'avenir des réseaux gaziers en tant qu'accélérateurs des politiques climat-énergie territoriales et au développement de la méthanisation en Maine-et-Loire

**L'après-midi**, introduite par une présentation des dernières évolutions du scénario NegaWatt, sera consacrée à la place du gaz dans le bâtiment du futur, neuf ou rénové, et aux perspectives pour la mobilité gaz en Anjou.

Le vendredi 22 septembre partageons nos initiatives locales et les enjeux du gaz !

→ Inscription en ligne : [www.forumdepartementaldelenergie.fr](http://www.forumdepartementaldelenergie.fr)

## L'AUTOCONSOMMATION EN DÉBAT FORUM ORGANISÉ PAR ATLANSUN

Le jeudi 6 juillet, Atlansun organise, en partenariat avec le Conseil régional, un Forum destiné aux collectivités et entreprises intéressées par le potentiel important de développement de l'autoconsommation, de l'électricité photovoltaïque notamment, et par les nouveautés législatives et réglementaires à ce sujet. Le Siéml sera présent à cette manifestation afin de contribuer au débat et représenter le Pôle énergie régional.

→ Inscription en ligne sur le site eventbrite : <http://bit.ly/2sDnCN2>

